

Séance virtuelle de questions-réponses de 2025 : Ce que nous avons entendu

Le 29 octobre 2025, la Manitoba Liquor & Lotteries (MBLL) a tenu une séance virtuelle de questions-réponses dans le cadre de son assemblée publique annuelle. Au cours de cette séance, le président-directeur général Gerry Sul a répondu à des questions sur l'exercice financier 2024-2025 de la MBLL. Le présent document résume les réponses aux questions les plus fréquemment posées par nos clients.

Les Manitobains se sont dits préoccupés par le nombre excessif de publicités portant sur les jeux en ligne diffusées pendant les émissions sportives télévisées. Que fait la MBLL pour contrer cette prolifération de publicités?

Nous convenons qu'il y a beaucoup trop de publicités sur les jeux en ligne à la télévision. Plusieurs publicités auxquelles nous sommes exposés au Manitoba se rapportent à des exploitants qui sont seulement autorisés à exercer leurs activités en Ontario. Comme les grands médias diffusent à l'échelle nationale, ils ne filtrent pas les publicités exclusives à cette province. Au Manitoba, PlayNow est le seul site légal de jeux en ligne dont les revenus nets servent à appuyer des initiatives et des programmes gouvernementaux d'importance.

En tant que membre de la Canadian Lottery Coalition, la MBLL travaille en collaboration avec Loto Atlantique, la British Columbia Lottery Corporation, Loto-Québec et Lotteries and Gaming Saskatchewan pour lutter contre les exploitants illégaux qui font de la publicité et exercent leurs activités dans nos provinces respectives.

Récemment, la MBLL a demandé une injonction au nom de la coalition contre le site de jeux en ligne Bodog afin d'interdire ce site au Manitoba. En mai dernier, un juge a décrété que Bodog n'avait pas l'autorisation légale d'exercer ses activités au Manitoba et que la MBLL détient le pouvoir exclusif d'offrir des produits et des services de jeu en ligne dans la province. [Veuillez cliquer ici pour obtenir plus d'information sur cette décision.](#)

La MBLL et la Canadian Lottery Coalition s'engagent à créer un environnement de jeu en ligne plus sûr pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Le Manitoba envisage-t-il d'apporter des changements afin d'ouvrir un marché libre de jeux en ligne, comme c'est le cas en Ontario?

Non. PlayNow est le seul site de jeux en ligne légal et sûr au Manitoba. Le modèle de jeu en ligne au Manitoba est conçu pour garantir que tous les revenus restent dans la province et profitent aux Manitobains en finançant des programmes dans le domaine de la santé, des infrastructures et de l'éducation, entre autres. L'introduction de nouveaux exploitants de jeux entraînerait inévitablement un exode de revenus hors de la province.

En comparaison au marché des jeux en ligne de l'Ontario, PlayNow rapporte plus d'argent au Manitoba par habitant.

Séance virtuelle de questions-réponses de 2025 : Ce que nous avons entendu

Pourquoi y a-t-il autant de magasins de cannabis? Y a-t-il un plan pour ralentir leur croissance?

À la mise en place de l'industrie du cannabis au Manitoba en 2018, l'intention était d'adopter un modèle privé de vente au détail sur un marché libre. Dans le cadre de ce modèle, ce sont les consommateurs de cannabis qui déterminent le nombre optimal de détaillants sur le marché au bout du compte.

Bien que la MBLL gère le processus de demande de licence de vente au détail, nous n'avons pas l'autorisation de fixer le nombre total de points de vente dans la province, de choisir leur emplacement géographique ou d'établir le niveau de proximité entre les détaillants. Ces responsabilités relèvent de la Régie des alcools, des jeux et du cannabis du Manitoba (RAJC) ainsi que de la ville ou de la municipalité où se trouve chaque détaillant.

Il existe actuellement 211 détaillants de cannabis dans la province.

Comment la MBLL gère-t-elle les entrées contrôlées afin de mieux servir ses clients, en particulier pendant l'hiver?

Nous sommes conscients qu'à certaines périodes de l'année, le fait d'attendre longtemps dehors peut nuire à l'expérience de magasinage de nos clients. Afin d'éviter les files d'attente trop longues, nous avons mis en place un processus permettant à nos employés d'envoyer du personnel à l'extérieur avec des numériseurs portatifs pour prénumériser les pièces d'identité des clients et accélérer leur entrée. Nous avons constaté une nette amélioration lorsque ce processus s'effectue aux heures de pointe.

Comment un individu peut-il commettre un vol à plusieurs reprises dans vos magasins alors qu'il doit présenter une pièce d'identité avant d'entrer?

Certains voleurs se sont familiarisés avec les entrées contrôlées. Même si leur pièce d'identité a été numérisée, ils tentent quand même leur chance de voler une bouteille en espérant ne pas se faire remarquer.

Les membres de notre personnel ont appris à ne pas se fier uniquement aux entrées contrôlées et à rester vigilants face aux cas de vol à l'étalage traditionnel, qui sont ceux que nous observons le plus souvent.

Malheureusement, dans nos magasins d'alcools, certains vols sont commis par des délinquants récidivistes. Ces individus sont responsables de multiples vols, non seulement dans nos magasins d'alcools, mais aussi chez d'autres détaillants. La question n'est pas de savoir si ces délinquants seront arrêtés, mais quand ils le seront.



Séance virtuelle de questions-réponses de 2025 : Ce que nous avons entendu

Pourquoi la MBLL ne vend-elle pas les produits alcoolisés américains qu'elle a déjà achetés?

La MBLL continue de suivre les directives de la Province du Manitoba en matière de vente de produits alcoolisés fabriqués aux États-Unis.

MISE À JOUR : En décembre, la Province a ordonné à la MBLL de vendre ses stocks de produits américains et de reverser les bénéfices à des organismes de bienfaisance.

Que faites-vous des produits alcoolisés provenant des États-Unis qui arrivent à expiration?

En date du 21 août 2025, des produits américains représentant près de 29 000 dollars sont arrivés à expiration et ont été détruits. La majeure partie de cette somme correspond à la valeur des produits qui ont été éliminés. Un montant d'environ 2 400 dollars correspond au coût d'élimination.

Les ventes de produits alcoolisés canadiens ont-elles compensé l'absence de produits américains dans les magasins d'alcools?

Nous avons constaté une augmentation importante des ventes de vins canadiens VQA en remplacement des vins américains, tant en février, avant le retrait des produits américains, que depuis lors. Du côté des spiritueux, le whisky irlandais et le whisky canadien ont connu une forte croissance des ventes.

Nous continuons de proposer de nouveaux produits alcoolisés intéressants, notamment des produits locaux et canadiens, afin d'offrir aux consommateurs du Manitoba un assortiment complet et varié.

Les Manitobains se sont mobilisés pour trouver et acheter des produits alcoolisés fabriqués au Manitoba et au Canada. Dans la foulée de cet enthousiasme, nous avons facilité la recherche de produits manitobains pour nos clients grâce à notre programme de marketing élargi *Enjoy MB* (Savourez le Manitoba). Nous avons également fait la promotion de produits canadiens dans le cadre de notre nouvelle campagne *Choisissez les produits canadiens*.